



CONSEIL MUNICIPAL 29 avril 2014
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents à l'ouverture de la séance: 31

Francis Adolphe

M. Serge Andrieu – Mme Yvette Guiou – M. Bernard Bossan – Mme Agnès Moisson –
M. Franck Dupas - M. Jean-Marie Roux – Mme Caroline Balas - M. Bruno Gandon –
Mme Peggy Bertolucci (**Adjoint au Maire**)

Mme Christiane Marchello-Nizia-M. Gérard Rolland- M. Jean-François Sénac –
Mme Jacqueline Renou – M. Robert Arnoux – Mme Claudine Mora – Mme Hellène Cabassy
M. Jean-Pierre Cavin – M. Michel Blanchard – Mme Catherine Lorin – M. Angelo Maccagnan
M. Joël Botreau – Mme Priscilla Vitel – Mme Nadia Bida
M. Guy Bernard – Mme Jeanne Yvan – M. Alain Défossé – M. Julien Langard –
Mme Marie-Véronique De Maleville –

M. Julien Aubert – M. Antoine Laval (**Conseillers Municipaux**)

Absents Excuses :

Mme Pauline Dréano – procuration à M. Serge Andrieu
Mme Karine Guez – procuration à Mme Caroline Balas
Mme Danièle Simoni – procuration à M. Guy Bernard

Absents :

M. Hervé De Lépinau

Entrées et Départs en cours de séance :

Monsieur De Lépinau entre pendant les débats relatifs au rapport n°2.
Mme Vitel sort pendant la lecture du rapport 17 et donne procuration à Joël Botreau.
M. Sénac sort pendant les débats relatifs au rapport 18 et donne procuration à Mme Bertolucci.
M. Arnoux sort pendant les débats relatifs au rapport 19 et entre pendant la lecture du rapport 21.
Mme Bida sort pendant la présentation du rapport 26 et entre pendant la présentation du rapport 27.
Mme De Maleville sort pendant les débats relatifs au rapport 30 et donne procuration à M. Défossé.
M. Gandon sort pendant la lecture du rapport 34 et entre pendant la lecture du rapport 35.

*_*_*_*_*_*

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*_*

PV de la séance précédente : Adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal désigne Mme Peggy Bertolucci, secrétaire de séance.

<p>RAPPORT N° : 1 SCA – M. LE MAIRE</p>	<p align="center">ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL Présents : 31 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté son règlement intérieur.</p> <p><i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le défi, relevons Carpentras) et 6 Abstentions (Carpentras, Bleu Marine)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 2 DAF – M. GANDON</p>	<p align="center">BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2013 Présents : 31 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du maire pour l'exercice 2013 dans le cadre du budget principal de la ville tel que :</p>

	<p>FONCTIONNEMENT Report 13.319.267,93 € Résultat d'exécution 2.750.875,80 € Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013 16.070.143,73 €</p> <p>INVESTISSEMENT Report -9.760.395,20 € Solde d'exécution -7.520.943,33 € Résultat global cumulé au 31/12/2013 -17.281.338,53 € Restes à payer au 31/12 -4.011.670,66 € Restes à recouvrer au 31/12 13.719.348,52 € Résultat net au 31/12/2013 -7.573.660,67 € <i>Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote. Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras), 2 voix Contre (Relevons le défi, relevons Carpentras) et 6 Abstentions (Carpentras, Bleu Marine)</i></p>								
<p>RAPPORT N° : 3 SSJVA – MME BALAS</p>	<p>LISTE RECENSANT LES CONCOURS ATTRIBUÉS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS EN 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte de la liste recensant les concours attribués en nature ou en subventions en 2013. Pour l'année 2013, 253 associations ont bénéficié d'un soutien sous forme d'avantages divers valorisés pour un montant total de 5 388 396,08 €, dont 3 305 758 ,40 € constituant le montant total des subventions. <i>A pris acte.</i></p>								
<p>RAPPORT N° : 4 DRH – M. LE MAIRE</p>	<p>DEBAT SUR LA FORMATION DES ELUS LOCAUX EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte de l'ensemble des formations suivies par les élus en 2013. <i>A pris acte.</i></p>								
<p>RAPPORT N° : 5 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2013 du budget principal de la Ville et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>								
<p>RAPPORT N° : 6 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'affectation du résultat de l'exercice 2013 dans la cadre du budget principal de la Ville, telle que :</p> <table> <tr> <td>Rappel du résultat</td> <td>16.070.143,73 €</td> </tr> <tr> <td>Affectation :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Au compte 1068 réserve</td> <td>7.573.660,67 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td>8.496.483,06 €</td> </tr> </table> <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>	Rappel du résultat	16.070.143,73 €	Affectation :		Au compte 1068 réserve	7.573.660,67 €	Section de fonctionnement compte 002	8.496.483,06 €
Rappel du résultat	16.070.143,73 €								
Affectation :									
Au compte 1068 réserve	7.573.660,67 €								
Section de fonctionnement compte 002	8.496.483,06 €								
<p>RAPPORT N° : 7 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p>								

	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du Maire pour l'exercice 2013, pris dans le cadre du budget annexe de l'assainissement tel que :</p> <p>FONCTIONNEMENT</p> <table> <tr> <td>Report</td> <td>516.314,23 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td>487.853,52 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013</td> <td>1.004.167,75 €</td> </tr> </table> <p>INVESTISSEMENT</p> <table> <tr> <td>Report</td> <td>-1.845.488,24 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td>-149.598,34 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2013</td> <td>-1.995.086,58 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td>1.345.732,49 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2013</td> <td>-649.354,09 €</td> </tr> </table> <p><i>Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras), et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>	Report	516.314,23 €	Résultat d'exécution	487.853,52 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013	1.004.167,75 €	Report	-1.845.488,24 €	Solde d'exécution	-149.598,34 €	Résultat global cumulé au 31/12/2013	-1.995.086,58 €	Restes à payer au 31/12	0,00 €	Restes à recouvrer au 31/12	1.345.732,49 €	Résultat net au 31/12/2013	-649.354,09 €
Report	516.314,23 €																		
Résultat d'exécution	487.853,52 €																		
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013	1.004.167,75 €																		
Report	-1.845.488,24 €																		
Solde d'exécution	-149.598,34 €																		
Résultat global cumulé au 31/12/2013	-1.995.086,58 €																		
Restes à payer au 31/12	0,00 €																		
Restes à recouvrer au 31/12	1.345.732,49 €																		
Résultat net au 31/12/2013	-649.354,09 €																		
<p>RAPPORT N° : 8 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2013 du budget annexe de l'assainissement et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>																		
<p>RAPPORT N° : 9 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2013 Présents : 33 Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'affectation du résultat de l'exercice 2013 dans le cadre du budget annexe de l'assainissement, telle que :</p> <table> <tr> <td>Rappel du résultat</td> <td>1.004.167,75 €</td> </tr> </table> <p>Affectation :</p> <table> <tr> <td>Au compte 106 réserve</td> <td>649.354,09 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td>354.813,66 €</td> </tr> </table> <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>	Rappel du résultat	1.004.167,75 €	Au compte 106 réserve	649.354,09 €	Section de fonctionnement compte 002	354.813,66 €												
Rappel du résultat	1.004.167,75 €																		
Au compte 106 réserve	649.354,09 €																		
Section de fonctionnement compte 002	354.813,66 €																		
<p>RAPPORT N° : 10 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET ANNEXE TVA PARKING COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du Maire pour l'exercice 2013 dans le cadre du budget annexe TVA parking tel que :</p> <p>FONCTIONNEMENT</p> <table> <tr> <td>Report</td> <td>123.885,68 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td>85.480,09 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013</td> <td>209.365,77 €</td> </tr> </table> <p>INVESTISSEMENT</p> <table> <tr> <td>Report</td> <td>26.124,42 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td>-77.870,59 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2013</td> <td>-51.746,17 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td>-191,19 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2013</td> <td>-51.937,36 €</td> </tr> </table> <p><i>Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras), 7 Abstentions (Carpentras Bleu Marine) et 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras)</i></p>	Report	123.885,68 €	Résultat d'exécution	85.480,09 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013	209.365,77 €	Report	26.124,42 €	Solde d'exécution	-77.870,59 €	Résultat global cumulé au 31/12/2013	-51.746,17 €	Restes à payer au 31/12	-191,19 €	Restes à recouvrer au 31/12	0,00	Résultat net au 31/12/2013	-51.937,36 €
Report	123.885,68 €																		
Résultat d'exécution	85.480,09 €																		
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013	209.365,77 €																		
Report	26.124,42 €																		
Solde d'exécution	-77.870,59 €																		
Résultat global cumulé au 31/12/2013	-51.746,17 €																		
Restes à payer au 31/12	-191,19 €																		
Restes à recouvrer au 31/12	0,00																		
Résultat net au 31/12/2013	-51.937,36 €																		

<p>RAPPORT N° : 11 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE TVA PARKING COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2013 du budget annexe TVA Parking et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>																						
<p>RAPPORT N° : 12 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE TVA PARKING AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'affectation du résultat de l'exercice 2013 dans le cadre du budget annexe TVA Parking telle que :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Rappel du résultat</td> <td style="text-align: right;">209.365,77 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Affectation :</td> </tr> <tr> <td>Au compte 106 réserve</td> <td style="text-align: right;">51.937,36 €</td> </tr> <tr> <td>Section de fonctionnement compte 002</td> <td style="text-align: right;">157.428,41 €</td> </tr> </table> <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>	Rappel du résultat	209.365,77 €	Affectation :		Au compte 106 réserve	51.937,36 €	Section de fonctionnement compte 002	157.428,41 €														
Rappel du résultat	209.365,77 €																						
Affectation :																							
Au compte 106 réserve	51.937,36 €																						
Section de fonctionnement compte 002	157.428,41 €																						
<p>RAPPORT N° : 13 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE DU MARCHE GARE COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE – EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du Maire pour l'exercice 2013 dans le cadre du budget annexe du marché gare tel que :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Fonctionnement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">57.268,56 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td style="text-align: right;">8.770,58 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013</td> <td style="text-align: right;">66.039,14 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Investissement</td> </tr> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">924,52 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td style="text-align: right;">-610,59 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2013</td> <td style="text-align: right;">313,93 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2013</td> <td style="text-align: right;">313,93 €</td> </tr> </table> <p><i>Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.</i> <i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras bleu Marine) et 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons</i></p>	Fonctionnement		Report	57.268,56 €	Résultat d'exécution	8.770,58 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013	66.039,14 €	Investissement		Report	924,52 €	Solde d'exécution	-610,59 €	Résultat global cumulé au 31/12/2013	313,93 €	Restes à payer au 31/12	0,00 €	Restes à recouvrer au 31/12	0,00 €	Résultat net au 31/12/2013	313,93 €
Fonctionnement																							
Report	57.268,56 €																						
Résultat d'exécution	8.770,58 €																						
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2013	66.039,14 €																						
Investissement																							
Report	924,52 €																						
Solde d'exécution	-610,59 €																						
Résultat global cumulé au 31/12/2013	313,93 €																						
Restes à payer au 31/12	0,00 €																						
Restes à recouvrer au 31/12	0,00 €																						
Résultat net au 31/12/2013	313,93 €																						
<p>RAPPORT N° : 14 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE DU MARCHE GARE COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2013 dans le cadre du budget annexe du Marché Gare dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>																						
<p>RAPPORT N° : 15 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE DU MARCHE GARE AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2013 Présents : 32 Procurations : 3</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'affectation du résultat pour l'exercice 2013 dans le cadre du budget annexe du Marché Gare telle que :</p>																						

	Rappel du résultat Affectation : Au compte 106 réserve Section de fonctionnement compte 002 <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i>	66.039,14 € 0,00 € 66.039,14 €																				
	BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE EXERCICE 2014 VOTE DES TAUX Présents : 32 Procurations : 3																					
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le vote des taux pour l'année 2014 dans le cadre du budget Principal de la Ville tel que :																					
RAPPORT N° : 16 DAF – M. GANDON	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Libellés</th> <th>Bases provisoires 2014</th> <th>Taux 2014 identique au taux de 2013</th> <th>Produit attendu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taxe Habitation</td> <td>35 007 684</td> <td>18,11 %</td> <td>6.339.892,00 €</td> </tr> <tr> <td>Taxe Foncier Bâti</td> <td>30 773 001</td> <td>26,82 %</td> <td>8.253.319,00 €</td> </tr> <tr> <td>Taxe Foncier non Bâti</td> <td>465 721</td> <td>66,81 %</td> <td>311.148,00 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td></td> <td></td> <td>14.904.359,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Libellés	Bases provisoires 2014	Taux 2014 identique au taux de 2013	Produit attendu	Taxe Habitation	35 007 684	18,11 %	6.339.892,00 €	Taxe Foncier Bâti	30 773 001	26,82 %	8.253.319,00 €	Taxe Foncier non Bâti	465 721	66,81 %	311.148,00 €	Total			14.904.359,00 €	
Libellés	Bases provisoires 2014	Taux 2014 identique au taux de 2013	Produit attendu																			
Taxe Habitation	35 007 684	18,11 %	6.339.892,00 €																			
Taxe Foncier Bâti	30 773 001	26,82 %	8.253.319,00 €																			
Taxe Foncier non Bâti	465 721	66,81 %	311.148,00 €																			
Total			14.904.359,00 €																			
	<i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 voix Contre (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i>																					
	CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES Présents : 31 Procurations : 4																					
RAPPORT N° : 17 DAF – GANDON	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté la constitution de provision pour risques statutaires d'un montant de 41 600 € pour couvrir les risques de protection sociale statutaires des agents titulaires et non-titulaires de la ville de Carpentras. Il a également accepté la constitution d'une provision pour risques et charges de fonctionnement courant d'un montant de 10.000,00 € qui donnera lieu à reprise en cas de réalisation de risque. <i>Adopté à l'unanimité</i>																					
	BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2014 Présents : 30 Procurations : 5																					
RAPPORT N° : 18 DAF – M. GANDON	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget Principal de la Ville pour l'exercice 2014 qui s'équilibre ainsi : Fonctionnement : Dépenses et recettes 45.784.483,06 € Investissement : Dépenses et recettes 38.353.678,12 € <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 voix Contre (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i>																					
	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2014 Présents : 29 Procurations : 5																					
RAPPORT N° : 19 DAF – M. GANDON	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget annexe assainissement pour l'exercice 2014 qui s'équilibre ainsi : Exploitation : Dépenses et recettes 1.935.355,66 € Investissement : Dépenses et recettes 2.863.628,58 € <i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras bleu Marine) et 2 voix Contre (Relevons le défi, relevons Carpentras)</i>																					
	BUDGET ANNEXE TVA PARKING – EXERCICE 2014 Présents : 29 Procurations : 5																					
RAPPORT N° : 20 DAF – M. GANDON	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget annexe TVA Parking pour l'exercice 2014 qui s'équilibre ainsi : Exploitation : Dépenses et recettes 210.976,82 €																					

	<p>Investissement : Dépenses et recettes 237.650,95 € <i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 21 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET ANNEXE DU MARCHÉ GARE – EXERCICE 2014 Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget annexe du Marché Gare pour l'exercice 2014 qui s'équilibre ainsi : Exploitation : Dépenses et recettes 73.309,14 € Investissement : Dépenses et recettes 27.600,00 € <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 22 DAF – M. GANDON</p>	<p>MISE EN REFORME DE BIENS Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté le déclassement et la mise en réforme de biens dont l'état de vétusté ou d'usure rend nécessaire leur destruction ou mise en décharge. <i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le défi, relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras bleu Marine)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 23 DAF – M. GANDON</p>	<p>EVALUATION DE TRANSFERT DE CHARGES ECOLE RPI LE BARROUX - SUZETTE - LA ROQUE ALRIC - RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé l'évaluation des charges transférées par les Communes de Le Barroux et de Suzette suite au transfert de l'école RPI Le Barroux, Suzette, La Roque Alric, et ce au vu des rapports établis par la Commission locale d'évaluation des transferts de charges. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 24 DAF – M. GANDON</p>	<p>TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT DEMANDES DE REMISES GRACIEUSES DE PENALITES Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la demande de remise gracieuse de pénalités pour retard de paiement de la taxe locale d'équipement pour un montant de 192€. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 25 DAF – M. LE MAIRE</p>	<p>ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES – EXERCICE 2014 Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'attribution de subventions estimée entre 50% et 70 % du montant alloué lors de l'exercice 2013 et ce, dans le but de ne pas fragiliser le bon fonctionnement des associations suivantes pour un montant total de 1 342 270 €.</p> <p>Football Club : <i>Adopté à l'unanimité</i> CCAS : <i>Adopté à l'unanimité (Messieurs Adolphe, Roux et Mesdames Bertolucci, Moisson, Balas et Yvan ne prenant pas part au vote)</i> Office de Tourisme : <i>Adopté à l'unanimité</i> Tennis Club de Carpentras : <i>Adopté à l'unanimité</i> CLSH La Denoves : <i>Adopté à l'unanimité (Mme Guiou ne prenant pas part au vote)</i> Espace culturel et social Villemarie : <i>Adopté à l'unanimité</i> Logis des Jeunes du Comtat Venaissin : <i>Adopté à l'unanimité (M. Gandon ne prenant pas part au vote)</i> Office Municipal des Sports : <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 voix Contre (Carpentras Bleu marine) (Messieurs Maccagnan et Gandon en prenant pas part au vote)</i> Racing Club Carpentras XIII : <i>Adopté à l'unanimité (madame MORA ne prenant pas part au vote)</i> Centre Social Lou Tricadou : <i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 voix Contre (Carpentras Bleu marine)</i> CLSH La Roseaie : <i>Adopté à l'unanimité.</i> <i>Adoptés.</i></p>

<p>RAPPORT N° : 26</p> <p>DEJS – MME GUIOU</p>	<p>RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIF VILLE DE CARPENTRAS / CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE POUR LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS MAISON OUVERTE LES PETITS PRINCES – 2014 – 2016 Présents : 29 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de la convention d'objectifs et de financement à renouveler pour la période 2014-2016, entre la ville de Carpentras et la caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse (CAF) pour le lieu d'accueil « Maison ouverte Les Petits Princes » ; cette convention porte sur les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service par la CAF qui soutient financièrement cette structure. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 27</p> <p>DEJS – MME GUIOU</p>	<p>FINANCEMENT DES CLASSES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DU PREMIER DEGRE ANNEE 2014 Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'allocation aux écoles de l'Immaculée Conception et Saint Joseph un forfait de 480 € par élève carpentrassien des classes élémentaires et de 505 € par élève carpentrassien des classes maternelles. Ce versement répond à l'obligation faite aux communes de résidence des élèves des classes du 1er degré de participer au financement des écoles privées associées par contrat à l'Etat, pour ceux d'entre eux qui sont domiciliés dans leur commune. Le coût total représente 178 150 €. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 28</p> <p>DEJS – MME BALAS</p>	<p>TARIFS DE LOCATON DES SALLES MUNICIPALES Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté la mise à jour des tarifs et modalités de location de la salle des fêtes de Serres et de l'Espace Auzon. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 29</p> <p>DAC – MME GUIOU</p>	<p>OUVERTURE D'UNE CLASSE A HORAIRE AMENAGEE MUSIQUE(CHAM) POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2014-2015 CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS – COLLEGE ALPHONSE DAUDET Présents : 30 Procurations : 5</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'ouverture d'une classe à horaire aménagée musique (CHAM) pour la rentrée scolaire 2014-2015 au collège Alphonse Daudet. La Ville mettra à disposition des enseignants spécialisés. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 30</p> <p>DAC – MME RENOU</p>	<p>PROGRAMMATION CULTURELLE TRANS'ART 2014 CALENDRIER DE LA PROGRAMMATION ET TARIFS DES MANIFESTATIONS DE L'ETE 2014 Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté le calendrier de la programmation culturelle et les tarifs des Trans'Art 2014. <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 Abstentions (Carpentras bleu Marine ; Relevons le défi, relevons Carpentras)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 31</p> <p>DCOM – MME RENOU</p>	<p>CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS / CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - LYCEE VICTOR HUGO RELATIVE A L'HEBERGEMENT DES ARTISTES DANS LE CADRE DES FESTIVITES 2014 Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la convention entre la ville de Carpentras et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – Lycée Victor Hugo, qui prévoit l'hébergement, en son sein, des artistes intervenants dans le cadre des festivités 2014. <i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le défi, relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras bleu Marine)</i></p>

<p>RAPPORT N° : 32</p> <p>DCOM – MME RENOU</p>	<p>CONVENTION VILLE DE CARPENTRAS / CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - LYCEE JEAN- HENRI FABRE RELATIVE A L'HEBERGEMENT DES ARTISTES DANS LE CADRE DES FESTIVITES 2014 Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la convention entre la ville de Carpentras et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – Lycée Jean-Henri Fabre, qui prévoit l'hébergement, en son sein, des artistes intervenants dans le cadre des festivités 2014. <i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le défi, relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras bleu Marine)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 33</p> <p>DHL –M. ANDRIEU</p>	<p>PROROGATION DE L'ARRETE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DE L'ILOT MOUTON EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2009 Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la demande de prorogation pour une durée de 5 ans de l'arrêté préfectoral de DUP de l'îlot Mouton du 1er octobre 2009 en vue de permettre l'achèvement de sa restructuration. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 34</p> <p>DHL –M. ANDRIEU</p>	<p>APPROBATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINIS PAR L'ARRETE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DU PERIMETRE DE RESTAURATION IMMOBILIERE (PRI) DE L'ILOT MOUTON Présents : 28 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté le programme des travaux du périmètre de restauration immobilière de l'îlot Mouton et a fixé à 2 ans à compter de leur notification aux propriétaires suite à l'ouverture de l'enquête parcellaire le délai de réalisation des travaux. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 35</p> <p>DHL – MME MOISSON</p>	<p>CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE CARPENTRAS ET LES CENTRES SOCIAUX POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES HABITANTS (FSIH) – AVENANT N°2 Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté les termes de l'avenant n°2 à la convention de partenariat conclue entre la ville de Carpentras et les centres sociaux pour la mise en œuvre du fonds de soutien aux initiatives d'habitants. L'objet de cette convention est de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2014, de fixer à 4 500€ le montant de la subvention exceptionnelle attribuée aux centres sociaux pour la mise en œuvre de ce fonds en 2014 et d'étendre le bénéfice de ce dispositif, jusqu'alors expérimenté sur les seuls quartiers d'habitat social inscrits dans la politique de la ville, au centre-ville de Carpentras <i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le défi, relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras bleu Marine)</i></p>
<p>RAPPORT N° : 36</p> <p>DHL – M. ANDRIEU</p>	<p>OPERATION RAVALEMENTS DE FACADES ENGAGEMENT DE SUBVENTIONS Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé l'engagement de subventions dans le cadre de l'opération ravalement de façades ; deux dossiers sont concernés pour un montant total de 4924.80 €. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>
<p>RAPPORT N° : 37</p> <p>DST – M. ANDRIEU</p>	<p>TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COULEE VERTE BERGES DE L'AUZON – FENOUIL ZONE A MACROLOT N° 1 : GROS ŒUVRE ETENDU OUVRAGES D'ART CONVENTION TRANSACTIONNELLE Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de la convention transactionnelle faite dans le cadre des travaux d'aménagement, gros œuvre étendu ouvrages d'art, de la coulée verte.</p>

	<p>Cette convention porte sur le règlement amiable entre la société détentrice du marché et le Maître d'œuvre des modalités de paiement de leurs travaux supplémentaires respectifs effectués après réception des travaux. Le montant des travaux supplémentaires représente 3,98 % du marché initial, soit 307 744,37 € TTC <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), 7 voix Contre (Carpentras, Bleu Marine) et 2 Abstentions (Relevons le Défi, relevons Carpentras)</i></p>																
<p>RAPPORT N° : 38 DST - M. ANDRIEU</p>	<p>TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COULEE VERTE BERGES DE L'AUZON – FENOUIL ZONE A LOT N° 3 : VOIRIE RESEAUX DIVERS CONVENTION TRANSACTIONNELLE Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de la convention transactionnelle faite dans le cadre des travaux d'aménagement, voiries réseaux divers, de la coulée verte. Cette convention porte sur le règlement amiable entre la société détentrice du marché et le Maître d'œuvre des modalités de paiement de leurs travaux supplémentaires respectifs effectués après réception des travaux. le montant des travaux supplémentaires représente 3,98 % du marché initial, soit 116 012,00 € TTC <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), 7 voix Contre (Carpentras, Bleu Marine) et 2 Abstentions (Relevons le Défi, relevons Carpentras)</i></p>																
<p>RAPPORT N° : 39 SAJF – M. ANDRIEU</p>	<p>LOCATION D'APPARTEMENTS MUNICIPAUX SIS AVENUE VILLEMARIE AVENANT N°1 AU CONTRAT DE LOCATION DU 10 OCTOBRE 2012 CONCLU ENTRE LA COMMUNE DE CARPENTRAS ET MONSIEUR MATTHIEU HUGUENIN Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de l'avenant n°1 au contrat de location conclu entre la commune de Carpentras et Monsieur Matthieu Huguenin pour la location d'un appartement sis avenue Villemarie « La Quintine ». L'avenant porte sur l'adjonction au bail du nom de la femme du titulaire du bail suite à un changement de sa situation matrimoniale. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>																
<p>RAPPORT N° : 40 SCA – M. LE MAIRE</p>	<p>DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIFFERENTS ORGANISMES EXTERIEURS Présents : 29 Procurations : 6</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné les représentants du Conseil Municipal au sein des organismes extérieurs suivants.</p> <p>CONSEIL A LA VIE SOCIALE DU FOYER SAINT MARTIN 1 titulaire, 1 suppléant Candidats :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Liste Vive Carpentras</th> <th colspan="2">Liste Carpentras Bleu Marine</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Titulaire</td> <td>Hélène CABASSY</td> <td>Titulaire</td> <td>Jeanne YVAN</td> </tr> <tr> <td>Suppléant</td> <td>Jean-Marie ROUX</td> <td>Suppléant</td> <td>Marie- Véronique DE MALEVILLE</td> </tr> </tbody> </table> <p>Détail des votes : Liste Vive Carpentras : 26 voix Liste Carpentras bleu marine : 7 voix Abstentions : 2 voix Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Titulaire</td> <td>Hélène CABASSY</td> </tr> <tr> <td>Suppléant</td> <td>Jean-Marie ROUX</td> </tr> </tbody> </table> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DEPARTEMENTALE « L'ARC EN CIEL » 1 titulaire, 1 suppléant Candidats :</p>	Liste Vive Carpentras		Liste Carpentras Bleu Marine		Titulaire	Hélène CABASSY	Titulaire	Jeanne YVAN	Suppléant	Jean-Marie ROUX	Suppléant	Marie- Véronique DE MALEVILLE	Titulaire	Hélène CABASSY	Suppléant	Jean-Marie ROUX
Liste Vive Carpentras		Liste Carpentras Bleu Marine															
Titulaire	Hélène CABASSY	Titulaire	Jeanne YVAN														
Suppléant	Jean-Marie ROUX	Suppléant	Marie- Véronique DE MALEVILLE														
Titulaire	Hélène CABASSY																
Suppléant	Jean-Marie ROUX																

Liste Vive Carpentras		Liste Carpentras Bleu Marine	
Titulaire	Nadia BIDA	Titulaire	Jeanne YVAN
Suppléant	Jean-Marie ROUX	Suppléant	Marie-Véronique DE MALEVILLE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Titulaire	Nadia BIDA
Suppléant	Jean-Marie ROUX

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE LA MAISON DEPARTEMENTALE « L'ARC EN CIEL »

1 titulaire, 1 suppléant

Candidats :

Liste Vive Carpentras		Liste Carpentras Bleu Marine	
Titulaire	Nadia BIDA	Titulaire	Jeanne YVAN
Suppléant	Jean-Marie ROUX	Suppléant	Marie-Véronique DE MALEVILLE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Titulaire	Nadia BIDA
Suppléant	Jean-Marie ROUX

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LYCEE VICTOR HUGO

3 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Caroline BALAS	Marie-Véronique DE MALEVILLE
Franck DUPAS	Julien LANGARD
Michel BLANCHARD	Guy BERNARD

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Caroline BALAS
Franck DUPAS
Michel BLANCHARD

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL VICTOR HUGO

3 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Caroline BALAS	Marie-Véronique DE MALEVILLE
Franck DUPAS	Julien LANGARD
Michel BLANCHARD	Guy BERNARD

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Caroline BALAS
Franck DUPAS
Michel BLANCHARD

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE ALPHONSE DAUDET

3 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Nadia BIDA	Jeanne YVAN
Caroline BALAS	Julien LANGARD
Catherine LORIN	Marie-Véronique DE MALEVILLE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Nadia BIDA
Caroline BALAS
Catherine LORIN

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE FRANÇOIS RASPAIL

3 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Jean-Pierre CAVIN	Jeanne YVAN
Nadia BIDA	Julien LANGARD
Hélène CABASSY	Marie-Véronique DE MALEVILLE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Jean-Pierre CAVIN
Nadia BIDA
Hélène CABASSY

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LYCEE JEAN-HENRI FABRE

3 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Christiane MARCHELLO-NIZIA	Hervé DE LEPINAU
Agnès MOISSON	Danièle SIMONI
Hélène CABASSY	Alain DEFOSSÉ

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Christiane MARCHELLO-NIZIA
Agnès MOISSON
Hélène CABASSY

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE JEAN-HENRI FABRE

2 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Caroline BALAS	Hervé DE LEPINAU
Bernard BOSSAN	Danièle SIMONI

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel

que :

Caroline BALAS

Bernard BOSSAN

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES LYCEES ET COLLEGES
IMMACULEE CONCEPTION ET SAINT JOSEPH**

2 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras

Liste Carpentras Bleu Marine

Jean-Pierre CAVIN

Julien LANGARD

Claudine MORA

Hervé DE LEPINAU

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :

Jean-Pierre CAVIN

Claudine MORA

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LEPA DE SERRES

1 représentant

Candidats :

Liste Vive Carpentras

Liste Carpentras Bleu Marine

Catherine LORIN

Alain DEFOSSE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Est donc élue avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Catherine LORIN

**CONSEIL D'EXPLOITATION DU LYCEE AGRICOLE LOUIS
GIRAUD**

1 représentant

Candidats :

Liste Vive Carpentras

Liste Carpentras Bleu Marine

Catherine LORIN

Guy BERNARD

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Est donc élue avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Catherine LORIN

**COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT
COMMERCIAL**

1 représentant

Candidat :

Liste Vive Carpentras

Liste Carpentras Bleu Marine

Serge ANDRIEU

Hervé DE LEPINAU

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

Liste Carpentras bleu marine : 7 voix

Abstentions : 2 voix

Est donc élu avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Serge ANDRIEU

**REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN QUALITE DE
CORRESPONDANT**

CORRESPONDANT DEFENSE

1 correspondant

Candidats :

Liste Vive Carpentras

Liste Carpentras Bleu Marine

Jean-Pierre CAVIN

Julien LANGARD

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Est donc élu avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Jean-Pierre CAVIN

CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

1 correspondant

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Joël BOTREAU	Alain DEFOSSE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Est donc élu avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Joël BOTREAU

AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS

AXEDIA

1 représentant

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine
Agnès MOISSON	Alain DEFOSSE

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Abstentions : 2 voix
 Est donc élue avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Agnès MOISSON

MISSION LOCALE DU COMTAT VENAISSIN

1 représentant

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine	Liste Relevons le défi, relevons Carpentras
Pauline DREANO	Jeanne YVAN	Antoine LAVAL

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix
 Liste Carpentras bleu marine : 7 voix
 Liste Relevons le défi, relevons Carpentras : 2 voix
 Est donc élue avec 26 voix le représentant de la liste Vive Carpentras : Pauline DREANO

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME DE CARPENTRAS

9 représentants

Candidats :

Liste Vive Carpentras	Liste Carpentras Bleu Marine	Liste Relevons le défi, relevons Carpentras
Angelo MACCAGNAN	Hervé DE LEPINAU	Julien AUBERT
Karine GUEZ	Danièle SIMONI	Antoine LAVAL
Christiane MARCHELLO-NIZIA	Guy BERNARD	
Pauline DREANO	Jeann YVAN	
Caroline BALAS	Julien LANGARD	
Joël BOTREAU	Marie-Véronique DE MALEVILLE	
Bernard BOSSAN	Alain DEFOSSE	
Jacqueline RENO		
Claudine MORA		

Détail des votes :

Liste Vive Carpentras : 26 voix

	<p>Liste Carpentras bleu marine : 7 voix Liste Relevons le défi, relevons Carpentras : 2 voix Sont donc élus avec 26 voix les représentants de la liste Vive Carpentras tel que :</p> <table border="1" data-bbox="528 188 940 506"> <tr><td>Angelo MACCAGNAN</td></tr> <tr><td>Karine GUEZ</td></tr> <tr><td>Christiane MARCHELLO-NIZIA</td></tr> <tr><td>Pauline DREANO</td></tr> <tr><td>Caroline BALAS</td></tr> <tr><td>Joël BOTREAU</td></tr> <tr><td>Bernard BOSSAN</td></tr> <tr><td>Jacqueline RENOUE</td></tr> <tr><td>Claudine MORA</td></tr> </table> <p>Adoptés.</p>	Angelo MACCAGNAN	Karine GUEZ	Christiane MARCHELLO-NIZIA	Pauline DREANO	Caroline BALAS	Joël BOTREAU	Bernard BOSSAN	Jacqueline RENOUE	Claudine MORA
Angelo MACCAGNAN										
Karine GUEZ										
Christiane MARCHELLO-NIZIA										
Pauline DREANO										
Caroline BALAS										
Joël BOTREAU										
Bernard BOSSAN										
Jacqueline RENOUE										
Claudine MORA										
<p>RAPPORT N° : 41 SCA – M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">QUESTIONS DIVERSES</p>									

Compte-rendu affiché aux portes de la mairie
Le 6 mai 2014

Le Maire



Francis Adolphe

